

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : **CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DES SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**

Nom de l'installation visitée : **CENTRE D'HEBERGEMENT DE LACHINE**

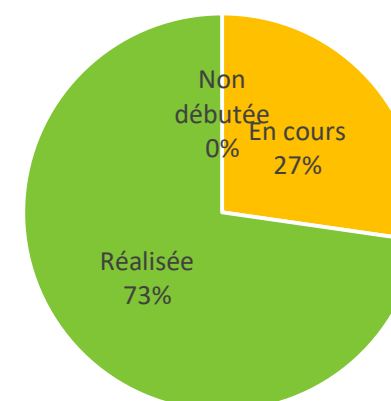
Région : **Montréal**

Date de la visite : **12 et 13 décembre 2018**

Date de transmission au MSSS : **4 mai 2019**

Reddition de comptes : **20 septembre 2019**

État d'avancement



Non débutée En cours Réalisée

L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES	0	1	0	1
L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ	0	1	3	4
LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE	0	1	5	6
Total	0	3	8	0

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au 20 septembre 2019			Reddition de comptes au 12 décembre 2020			Reddition de comptes au 12 décembre 2020		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
Partie 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES										
1 Le MSSS recommande à l'établissement de poursuivre son engagement à bonifier le programme d'accompagnement en soins palliatifs et de fin de vie.	1er octobre 2020		X			X				
Partie 2 : L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ										
2 Le MSSS recommande à l'installation que l'ensemble des informations au processus d'accueil soient transmises aux résidents et à leurs proches.	1er juin 2019			X			X			

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			
		20 septembre 2019			12 décembre 2020			12 décembre 2020			
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
3	Le MSSS recommande à l'établissement de poursuivre son engagement afin de s'assurer que le rôle et les responsabilités du préposé aux bénéficiaires accompagnateurs soient bien définis et connus par le personnel, les résidents et leurs proches.	1er décembre 2019			X			X			
4	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin d'informer systématiquement le comité des usagers lors d'une nouvelle admission.	Réalisé			X			X			
5	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que l'aménagement des espaces communs permette aux résidents et à leurs proches de se sentir comme à la maison.	Juillet 2021		X			X				
6	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les lieux soient bien entretenus.	Réalisé janvier 2020						X			

Partie 3 : LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE

7	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de réaliser une activité post-admission pour valider la compréhension des renseignements transmis aux résidents et à leurs proches, lors de l'accueil.				X			X			
8	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les interventions en soins palliatifs et de fin de vie soient réalisées en interdisciplinarité en incluant les proches.	1er janvier 2020			X			X			
9	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de s'assurer que le personnel répond promptement aux besoins et aux demandes des résidents.	30 juin 2019			X			X			
10	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de s'assurer que : • le personnel encourage les résidents qui ont besoin de stimulation pour s'alimenter; • la température de la nourriture soit adéquate.	Réalisé Mars 2019			X			X			
11	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que les résidents soient informés du menu du jour par de l'information verbale.	Réalisé Mars 2019.			X			X			
12	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin que les activités sociales occupationnelles et de loisirs soient élaborées en tenant compte des intérêts et des besoins des résidents et qu'elles soient réalisées avec la participation de différents membres du personnel.	1er septembre 2020		X			X				